



Le 21 juin 2021

Futur accord d'intéressement : La direction cherche à réduire la prime Raison de plus pour revendiquer des augmentations de salaire !

Lundi dernier a eu lieu une réunion centrale où la direction a informé les syndicats qu'elle souhaitait modifier les règles d'attribution de la prime d'intéressement qui restera versée uniquement aux salariés PSA et pas aux intérimaires et prestataires.

L'objectif de la direction est de réduire le montant de la future prime d'intéressement en modifiant le périmètre de calcul, durcissant les seuils de déclenchement de la prime et les critères d'attribution.

Premier coup fourré :

Les résultats à partir desquels le versement de la prime est calculé ne sont plus seulement ceux de PSA mais ceux de Stellantis (PSA + FCA). Cela augmente les chances pour la direction de diminuer le montant de la prime.

Deuxième coup fourré :

Ce n'est donc plus les bénéfices de PSA qui compteront mais le « free cash-flow » de Stellantis. Le « free cash-flow » c'est la trésorerie disponible, ce qui est différent des bénéfices. Exemple : en 2021, PSA peut très bien afficher des bénéfices et en même temps que le « free cash-flow » de Stellantis soit négatif suite à une opération financière.

Troisième coup fourré :

Si le groupe Stellantis paye des amendes en 2021 car FCA et PSA auraient vendu plus de voitures polluantes que moins polluantes, il n'y aurait tout simplement pas de prime d'intéressement. **Mais en quoi sommes-nous responsables ??**

Quatrième coup fourré : le critère injuste du présentisme est maintenu et la prime d'intéressement ne rentre toujours pas dans le calcul de la pension de retraite.

C'est bien la preuve que ces primes d'intéressement ne peuvent pas remplacer de vraies augmentations de salaires. Ce qui nous fait vivre et qui fait notre pension de retraite c'est notre salaire.

Plutôt que des primes que la direction peut baisser ou supprimer à sa convenance, il faut une augmentation massive du salaire de base pour tous !

Après plus d'un an de télétravail généralisé pour l'ensemble du personnel occupant des activités « tertiaires » et de « R&D », **sans aucune indemnisation**, PSA déploie largement son accord NEA en faisant signer des avenants aux salariés.

Les retours de terrain révèlent de grandes disparités : certains sont satisfaits cette nouvelle façon de travailler, tandis que d'autres subissent l'isolement ou des conditions de travail dégradées dans des petits espaces souvent partagés. Sans compter le risque d'exposition au « burn-out » et au « bore-out » pour les salariés, déjà soumis à des horaires à rallonge et à une charge de travail grandissante.

Avec cet accord, PSA va faire de belles économies sur notre dos en diminuant les surfaces de bureaux (le B8 ayant été fermé aux salariés PSA dès la première opportunité) tout en versant aux salariés des indemnités mensuelles ridicules de 10€/mois.

N'oubliez pas que le télétravail reste soumis au volontariat et ne peut vous être imposé – vous n'êtes donc pas obligé de signer un avenant qui ne vous conviendrait pas.

La CGT PSA revendique :

- Un télétravail **au volontariat, réversible et limité dans le temps, à la seule demande du salarié, et le cas échéant indemnisé à sa juste valeur**
- L'**arrêt immédiat** de la réduction du nombre de bureaux sur les sites tertiaires, cela tant que les salariés n'auront pas eu un retour d'expérience réellement positif sur la mise en place d'une plus grande part de télétravail dans leur activité professionnelle et sur leurs conditions de travail.
- L'**introduction progressive** de ces espaces dits « collectifs » pour voir si ceux-ci correspondent à une réelle attente des salariés plus souvent isolés lors du télétravail, avant de penser à en faire la référence sur les sites.
- Un **véritable accord d'entreprise** pour cadrer ce projet et en réduire les impacts néfastes, aussi bien pour les télétravailleurs réguliers que pour les salariés ne souhaitant pas le faire et venir sur un site correct où travailler.

Mardi 22 juin : rassemblement à Renault Flins contre les licenciements et les fermetures d'usines

Le patronat de la métallurgie, PSA et Renault en tête, se servent du Covid et de la transition énergétique comme prétexte pour accélérer leur politique de suppression d'emplois.

C'est les projets de fermetures de Renault Flins et de PSA Douvrin mais aussi des milliers d'emplois supprimés ou en passe de l'être chez les sous-traitants et fournisseurs automobiles comme les fonderies. Pendant qu'on se crève au boulot d'autres vont se retrouver au chômage.

La Fédération CGT de la Métallurgie, la CGT Renault et la CGT PSA organisent une journée de mobilisation avec deux rassemblements à l'usine de PSA à Sochaux et à l'usine Renault Flins.

Des délégations des usines PSA de Valenciennes, Douvrin, SevelNord, Rennes et Caen seront présentes à Renault Flins. **La CGT PSA Carrières-sous-Poissy appelle tous les salariés à se joindre à ce rassemblement pour protester contre la politique de ce patronat qui en veut toujours plus et qui profite de la crise pour redoubler ses attaques.**